

SAINT-HUBERT Conseil communal

# « Un catalogue de bonnes intentions »

**Au conseil communal de Saint-Hubert, la minorité aurait voulu des projets plus précis dans la note de politique générale présentée par le collège.**

• **Thierry LÉFÈVRE**

La présentation d'une note de politique générale est toujours un moment important en début de législature. Il permet à la nouvelle majorité de présenter sa ligne directrice pour les six années à venir. Le bourgmestre de Saint-Hubert Jean-Luc Henneaux s'est prêté à cet exercice lors du conseil de lundi soir. « Les objectifs pourront être revus, corrigés ou complétés en fonction de l'évolution de la législation, des possibilités de subventions ou plus simplement des attentes de populaire », précise-t-il toutefois.

Cette note de politique générale s'articule autour de cinq grands axes. Le collège veut relancer la croissance démographique à travers la proposition de terrains à bâtir à prix démocratiques, l'adhésion à l'ancrage communal du logement ou encore la mise en place d'un plan de mobilité. Il mise par ailleurs sur un renouveau économique grâce aux atouts touristiques et culturels (création de parking dans le cen-

tre, aménagement de la maison du tourisme, dynamisme du parc à gibier, du camping).

Le collège pointe aussi la création d'une maison médicale, la réalisation d'un cadastre de la santé ou le soutien aux associations. Il voudra encore s'inscrire dans une dynamique pour améliorer les économies d'énergie et la qualité de l'environnement.

Le dernier acte concerne le social et l'enseignement avec notamment la rénovation de bâtiments scolaires. Pour conclure,

« La question de l'emploi ne semble pas recevoir l'attention qu'elle mérite. Dans certains de vos axes de développement, les villages semblent un peu oubliés. »

**Séverine PIERRET (Plus +)**

le mayor hubertin a ouvert la porte à tous les conseillers : « Le collège souhaite une participation active des conseillers communaux qui peuvent apporter leur expertise dans les domaines qu'ils connaissent bien. »

**La minorité reste sur sa faim**

Du côté de la minorité, on reste un peu sur sa faim. « Je n'ai trouvé qu'une déclaration de bonnes intentions avec beaucoup trop peu d'actions concrètes, souligne Severine

Pierret (Plus +). La question de l'emploi ne semble pas recevoir l'attention qu'elle mérite. Dans certains de vos axes de développement, les villages semblent un peu oubliés. Nous souhaitons par ailleurs la mise en œuvre d'une feuille de route qui fasse l'objet d'un suivi par la population. Nous vous demandons donc, chaque année, en janvier, de dresser publiquement un "état de la commune" afin de faire le point sur l'état des réalisations. »

Olivier Dervaux et Gérard Bourgenis (IC) se plaignent également du manque de concret de ces projets et de l'absence de budgétisation. Le premier cité lance quelques interrogations : « Y aura-t-il de nouveaux terrains à bâtir ? Quelle sera votre position pour faciliter la mobilité ? Où comptez-vous installer la maison médicale ? »

M. Dervaux poursuit en faisant

LA NOTE GÉNÉRALE

**5**

axes de la santé à l'économie

un bilan des projets de l'ancienne majorité (où il était échec) qui sont à présent dans les cartons du collège. Il conclut d'ailleurs en offrant le programme électoral de son groupe au vu des 1148 personnes qui avaient voté pour lui.

Le bourgmestre Henneaux ponctue en signifiant que de nombreux dossiers sont déjà ouverts depuis trois mois, balayant les allégations d'inertie venues de la minorité. ■

## Aérodrome : payer pour se faire salir

« Je n'accepterai plus de payer pour me faire salir. » La position du mayor de Saint-Hubert vis-à-vis d'Idélux est claire et tranchée.

• **Eric LEKANE**

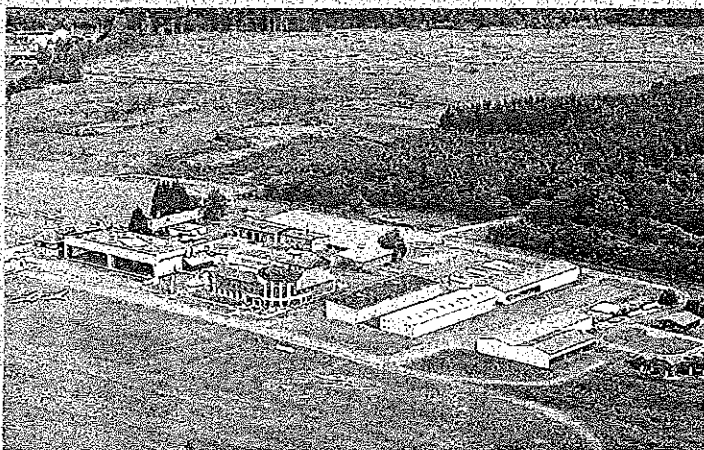
L'avenir et le développement de l'aérodrome continuent à inquiéter les élus de Saint-Hubert. Le projet du comité de gestion mis en place par Idélux est l'objet d'un recours au Conseil d'Etat dont l'arrêt est annoncé pour juin. Les auteurs de ce recours sont des utilisateurs actuels (voltigeurs et vélivolistes) et des riverains. Parmi les griefs soulevés, la vente de gré à gré d'un terrain de 14 ha pour r.e. de la Ville à Idélux, et le système de saucissonnage choisi par Idélux pour mettre en place par étapes un projet global qui n'est jamais dévoilé dans son ensemble. D'ici l'arrêt, par prudence, l'intercommunale a décidé de placer le projet au frigo et a annoncé qu'en cas de recadrage du projet par le Conseil d'Etat, elle reprendra ses billes.

Lundi soir au conseil, dès l'examen de la déclaration de politique générale, Olivier Dervaux (min.) a exprimé sa crainte de voir partir ailleurs les 8 millions € de subventions régionales si la Ville ne soutient pas clairement le projet d'Idélux. Inquiétudes aussi à propos de l'impact de Natura 2000 sur le site de l'aérodrome.

Séverine Pierret (min.) a également exprimé ses craintes face aux menaces de retrait d'Idélux.

« Pas la majorité souhaitée »

Le bourgmestre Jean-Luc Henneaux



L'avenir et le développement de l'aérodrome continuent à inquiéter les élus de Saint-Hubert. Pour le bourgmestre, « ce sont les accusateurs qui sont en faute ».

a rappelé à quel point utilisateurs actuels et promoteurs du projet « défendent des thèses opposées, se parlent, mais c'est trop tard ». Le bourgmestre n'y va pas par quatre chemins : « Ce sont les accusateurs qui sont en faute, c'est le président du comité de gestion (NDLR : jamais nommé) cité, il s'agit de Georges Cottin, par ailleurs conseiller général d'Idélux) qui doit se poser les bonnes questions ! Pourquoi nous avoir affirmé qu'il n'y avait qu'une seule personne contre le projet, il y en a quatre au Conseil d'Etat. Pourquoi chercher la Commune comme bouc émissaire ? C'est une position pessimiste et peu porteuse. Pourquoi s'attaquer à la Commune ? Parce que ce n'est pas la majorité souhaitée, j'en suis convaincu. On a tous voté les 50 000 € par an de soutien : je n'accepterai plus de payer pour me faire salir ! Je me refuse à prendre une position dans l'hypothèse d'un abandon du projet. Je suis optimiste, je refuse le retrait d'Idélux et de la Région. J'invite les acteurs à se mobiliser. Pour réussir, il faut

l'appui de tous, et il n'est pas obtenu. Que pouvons-nous faire de plus ici ? On s'est mouillé, on a réparé les pots cassés des autres. »

Jean-Louis Brocart, également acteur communal dans ce dossier, enchaîne : « La réaction du président du comité de gestion, c'est de la provocation. A une réunion du comité de gestion, on a dit que la Commune se mouille, nous avons pris nos responsabilités, nous voulons un développement de l'aérodrome intégré au développement de Saint-Hubert. Le comité de gestion nous a dit que s'il gagne au Conseil d'Etat, il s'engage à prendre l'avis des utilisateurs. Les auteurs du recours, eux, s'engagent, s'ils perdent, à ne plus tenter d'autre action, pour ne pas tuer le projet. »

Le bourgmestre conclut par un message à Idélux : « Nous avons toujours la même position que quand nous avons décidé de l'aide de 50 000 €. Je demande à tous beaucoup de retenue dans la presse pour avancer. Quand on a un rôle de président, on doit avoir de la mesure. » ■

### La police efficace, mais coûteuse

Le conseil communal de Saint-Hubert a acté la hausse de la dotation à la zone de police, une dotation qui ne cesse d'augmenter. Roland Guillaume (Plus +) se souvient de 2002 et de l'aide communale de 42 € avec la promesse du Fédéral que cela ne coûterait pas plus cher aux communes.

Pourtant les prévisions, et Olivier Dervaux, annoncent une participation de 88 € par habitant dans six ans. « Il faudrait être attentif à cette flambée, mais aussi à l'établissement de la zone pour les services de secours qui pourrait aussi nous mener avec une envolée similaire », lance le conseiller IC.

Le bourgmestre Henneaux confirme : « Notre police fait bien son travail, mais elle est chère. »